

APPEL À PROJETS COMMUN 2023

« *Campus universitaires et territoires* »

DEMANDE DE RENOUELEMENT

Le renouvellement du soutien pour la seconde année suppose que les porteurs de programmes établissent un bref bilan de leur activité de la première année. Cette fiche y est destinée.

Titre du projet :

N° de projet (à remplir par l'administration) :

PARTIE A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1. RESPONSABLE DU PROJET †

Prénom (**en minuscule**) :

NOM (en majuscule) :

Etablissement ou organisme de rattachement :

Fonction ou titre (ex : directeur d'études, enseignant-chercheur, doctorant...) :

Unité de recherche, laboratoire, école doctorale :

Adresse personnelle ou professionnelle :

Téléphone :

Mail :

Discipline :

Pourcentage de temps accordé au projet :

2. CO-RESPONSABLE DU PROJET †

Prénom (**en minuscule**) :

NOM (en majuscule) :

Etablissement ou organisme de rattachement :

Fonction ou titre (ex : directeur d'études, enseignant-chercheur, doctorant...) :

Unité de recherche, laboratoire, école doctorale :

Adresse personnelle ou professionnelle :
Téléphone :
Mail :
Discipline :
Pourcentage de temps accordé au projet :

3. PARTENAIRES

Nom, prénom, statut, discipline, équipe d'appartenance ou laboratoire, pourcentage du temps consacré au projet

4. DURÉE DU PROJET – Préciser 12 mois maximum¹

5. RESUME DU PROJET (1 000 caractères espaces compris)

6. RESUME EN ANGLAIS DU PROJET (1000 caractères espaces compris)

7. MOTS CLES THEMATIQUES [5 maximum] :

8. AUTRES INFORMATIONS

Disciplines mobilisées dans le projet	Institution (s) étrangère (s) impliquée(s) et pays	Localisation de l'objet de recherche.
	<i>Préciser l'institution et le pays</i>	<i>Préciser les pays concernés</i>

PARTIE B – BILAN DE L'ANNÉE 2022 ET OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2023 (10 000 signes maximum)

- a) Bilan de la 1^e année de réalisation du programme
- b) Objectifs de la 2^e année
- c) Les actions de diffusion et de valorisation des résultats envisagées (publications, colloques...)

¹ Pour les projets initialement sur deux ans, il faudra obligatoirement **déposer une demande de renouvellement** au terme de la première année dans laquelle sera précisée les actions accomplies au cours de la première année, les objectifs de l'année de renouvellement et les crédits demandés (procédure simple).

Si le projet a été déposé initialement pour 1 an et qu'au terme de cette année, une prolongation est nécessaire, il faudra soumettre un nouveau projet au conseil scientifique, en remplissant le formulaire « Soumettre un projet » (procédure plus longue)

PARTIE C : AUTRES DOCUMENTS

Si vous avez des documents à joindre au dossier merci de les intégrer ci-dessous. Aucun document détaché de cette fiche ne sera soumis aux évaluateurs.

PARTIE D : MOYENS DEMANDÉS POUR L'ANNÉE 2023

Dépenses éligibles

Le soutien financier de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet concerne des frais de fonctionnement :

- ✓ Missions (hébergement, transport...)
- ✓ Prestations (artistiques, techniques, de traduction, de restauration...)
- ✓ Petit équipement de moins de 1000 euros TTC. Tout matériel acheté sera la propriété de la MSH Paris Nord et devra être restitué.
- ✓ Aide à la publication d'un ouvrage issu de débats/résultats présentés lors d'un colloque financé par la MSHPN dans le cadre de son AAP (actes de colloque ou monographie issue du colloque). L'argent est versé à un éditeur qui assure sa correction, son maquetage...Fournir obligatoirement un devis et un engagement éditeur et les intégrer dans le document unique de candidature
- ✓ Aide à la traduction d'un article scientifique issu d'une recherche financée par la MSHPN dans le cadre de son AAP (sous forme d'un paiement de travail de traduction réalisé par un prestataire disposant d'un n° de Siret)

Dépenses non éligibles

- ✓ Toute dépense de personnel : CDD, vacations
- ✓ Gratifications de stage
- ✓ Equipement, matériel de + 1000 TTC Prestations de retranscriptions d'entretiens.
- ✓ Logiciel

Recettes		Dépenses	
Subventions confirmées		Nature de la dépense	Montant (HT)
Institutions			
Sous-total A	€		€
Subventions demandées			
MSH PARIS NORD ET CAMPUS CONDORCET		Missions :	
		Prestation :	
		Matériel :	
		Autres :	
Sous-total B demandé MSH PN	€		€
Autres institutions			
Sous-total C	€		€
Total (= A+B+C)	€	Total	€

PARTIE E : VALIDATION

Le projet dans sa version définitive doit parvenir, **en version Word**, au plus tard le **15 septembre 2022**

- à la responsable des programmes scientifiques marianne.herard@mshparisnord.fr

Le responsable du projet s'engage :

- à déposer toute publication issue du projet de recherche soutenu par la MSH Paris Nord, directement dans **HAL** et à enregistrer les termes "MSHPN", "MSH Paris Nord" ou "Maison des sciences de l'homme Paris Nord" dans le champ des mots-clés. Le cas échéant, le chercheur peut choisir de valoriser le soutien de la MSH par l'intermédiaire d'une archive institutionnelle locale. Contact : gabriel.popovici@mshparisnord.fr

- à fournir **un bilan scientifique** de 10 000 caractères espaces compris au terme du soutien de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet ;
- à participer à une journée de restitution des travaux
- à avertir de tout prolongement de la recherche (ANR...) et de toute publication ;
- à placer le logo de la MSH Paris Nord et celui du Campus Condorcet sur les sites internet, affiches, plaquettes, programmes, flyers, etc. associés au projet ;
- à citer la MSH Paris Nord et le Campus Condorcet en signature des publications découlant du projet (articles, communications, publications etc.) ;
- à tenir la MSH Paris Nord et le Campus Condorcet informés de tout événement / information à diffuser afin de pouvoir faire circuler l'information dans les réseaux de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet ;
- à mentionner la MSH Paris Nord et le Campus Condorcet sur les réseaux sociaux : @MSHParisNord @CampusCondorcet et à communiquer toute page et/ou tag # associé au projet (#MSHParisNord #CampusCondorcet) ;
- à mentionner les soutiens de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet sur toute présentation du projet

Le responsable du projet s'engage à respecter les conditions ci-dessus en cochant la case